

OFFRE D'EMPLOI : CONSEILLER(ÈRE) EN PRÉVENTION (NIVEAU 2) – 3 JOURS/SEMAINE – INSTITUT SAINTE-MARIE ARLON (ISMA)

Contexte :

L'Institut Sainte-Marie Arlon (ISMA – isma-arlon.be), établissement d'enseignement fondamental et secondaire libre subventionné, recherche un(e) conseiller(ère) en prévention de niveau II pour assurer les missions du Service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT). Nous accordons une importance capitale à la qualité de vie au travail et à la collaboration constructive entre nos équipes éducatives, administratives et techniques.

Missions principales :

- Assister le pouvoir organisateur et les directions dans l'application de la législation relative au bien-être au travail et formuler, en toute indépendance, des avis techniquement fondés et des recommandations pragmatiques.
- Identifier et analyser les risques, participer à l'élaboration et au suivi du plan global de prévention et du plan annuel d'action, et proposer les mesures de prévention appropriées.
- Effectuer des visites régulières des lieux de travail et assurer le suivi des mesures décidées, des contrôles périodiques et des observations formulées par les organismes compétents.
- Donner un avis préalable sur les achats, les équipements, les aménagements, les projets de travaux et les cahiers des charges qui comportent des enjeux de sécurité ou de bien-être au travail.
- Participer à l'analyse des accidents et incidents, ainsi qu'à l'élaboration et à l'actualisation des procédures d'urgence, notamment en matière d'évacuation et de lutte contre l'incendie.
- Informer, sensibiliser et former les membres du personnel aux questions de prévention, en adaptant la communication aux réalités des différents métiers présents dans l'établissement.
- Collaborer étroitement avec le CPPT, le service externe de prévention et de protection au travail et les autres intervenants spécialisés, et assurer le secrétariat du CPPT.

Profil requis :

- Être titulaire du certificat de conseiller en prévention de niveau II reconnu en Belgique.
- Disposer d'une expérience pertinente dans la mise en œuvre d'une politique de prévention et dans la gestion de situations complexes.
- Allier rigueur technique, sens pratique, autonomie et capacité à hiérarchiser les priorités.
- Posséder d'excellentes aptitudes relationnelles : écoute, pédagogie, diplomatie et capacité à travailler avec des interlocuteurs aux responsabilités et aux sensibilités diverses.
- Une connaissance du fonctionnement de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles constitue un atout important.
- Maîtriser parfaitement le français, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Nous offrons :

- Une fonction à temps partiel, à raison de trois jours par semaine, avec des horaires à convenir en fonction des besoins de l'établissement.
- Une fonction autonome, utile et variée, exercée en lien direct avec le pouvoir organisateur, les directions et les équipes de terrain.
- Un environnement de travail qui valorise la concertation, le professionnalisme et la recherche de solutions concrètes.
- Une rémunération fixée conformément au barème applicable dans le secteur de l'enseignement libre subventionné.

Candidature :

Merci d'adresser votre CV et une lettre de motivation avant le 15 septembre 2026 à nicolas.thieltgen@isma-arlon.be. Votre lettre précisera notamment votre expérience en matière de prévention et la manière dont vous envisagez cette fonction dans un environnement scolaire.